

**CENTRALE  
LYON**

# **CHARTRE GRAPHIQUE**

## Logotype

Présentation	p.4
Utilisation principale	p.5
Zone de protection	p.6
Taille minimum	p.7
Versions principales	p.8
Utilisations sur fond de couleurs	p.9
Interdits	p.10
Déclinaisons	p.11
Co-branding	p.12

## Architecture de marque

Présentation	p.13
Règles de construction des logotypes	p.14

## Ingrédients graphiques

Typographies	p.15
Gestion du texte	p.16
Couleurs	p.17
Tracé du blason	p.19
Iconographie	p.20

---

Cette charte graphique détaille les codes de la marque **Centrale Lyon**. Son objectif est de vous guider (collaborateurs et partenaires de l'École) dans le bon usage de son expression graphique.

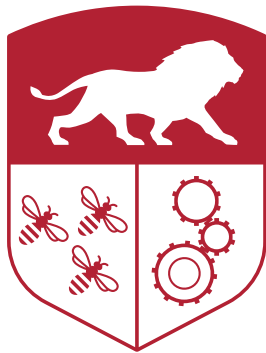
Cette charte graphique, de part ses règles d'usages et ses exemples, est un véritable outil d'aide à la création.

Ce document est confidentiel et ne doit pas être diffusé à une audience externe à l'École.



# Logotype

## Présentation



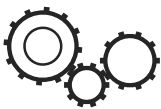
# CENTRALE LYON



Le lion incarne  
l'ancrage territorial



Emblème de l'esprit collectif,  
les abeilles ont toujours fait partie  
de l'identité de Centrale Lyon



Les roues crantées font référence  
au domaine de l'ingénierie



La forme du blason incarne  
l'institution et ses 150 ans d'histoire

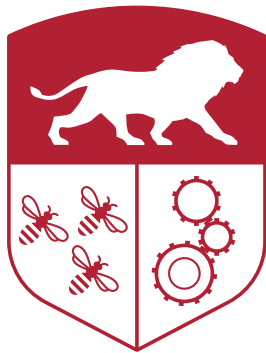


Un rouge fort et profond  
correspondant à la couleur  
identitaire de l'École

# Logotype

## Utilisation principale

5



# CENTRALE LYON



Le logo Centrale Lyon traduit l'état d'esprit de la marque au travers d'une identité forte portée par la couleur identitaire du territoire et un blason porteur de l'histoire de l'École.

Ce logo ci-dessus est la version principale et prioritaire de la marque. Sur tous les supports de communication, cette version est à favoriser.

### Règles d'écriture :

Dans un texte courant, la marque s'écrit toujours avec un « C » en capitale pour Centrale et un « L » en capitale pour « Lyon ».

Lorsqu'elle est écrite en présence d'autres marques elles-mêmes en capitales dans la même phrase, la marque s'écrit en capitales.

**Tous les logos  
sont à télécharger  
et ne sont en aucun  
cas à reproduire  
par vos soins.**

# Logotype

## Zone de protection

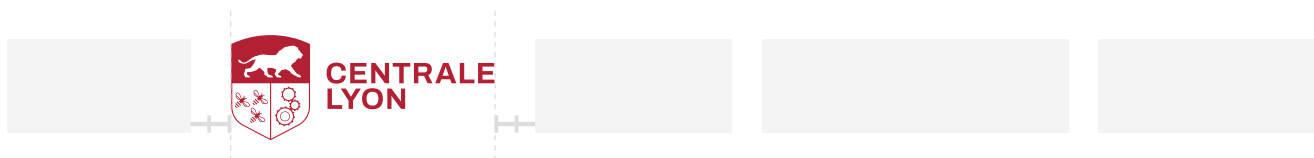


### ZONE DE PROTECTION

Afin de protéger le logo et de garantir la bonne lisibilité de la marque, une zone de protection a été définie.

Aucun élément, qu'il soit graphique ou textuel, ne doit être présent dans cet espace.

Cette zone de protection est illustrée ci-dessus. Elle se base sur la taille du « T » de Centrale dans le logo. Pour vous aider à vous repérer, chaque version du logo a été exécutée avec sa zone de protection. Les fichiers dont vous disposez comprennent donc la zone de protection.



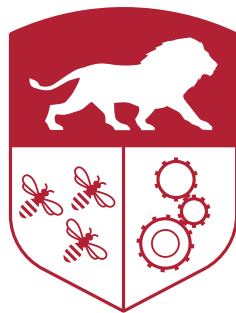
### ZONE DE PROTECTION BANDEAU PARTENAIRES

La zone de protection est élargie de façon à protéger le logo, elle correspond à deux « T » placés à l'horizontale.

# Logotype

Taille minimum

7



**CENTRALE  
LYON**



pas de taille maximale



30 mm minimum

Pour une utilisation en signalétique, le logo pourra être agrandi autant que voulu.

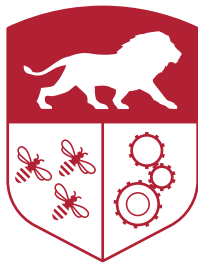
La taille minimum du logo ne devra pas être inférieure à 30 millimètres, notamment pour les bandeaux partenaires.

Pour l'essentiel des documents de papeterie et l'utilisation bureautique, le logo sera utilisé tel quel dans sa version horizontale et ne sera pas tourné.

# Logotype

Versions principales

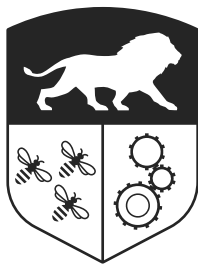
8



**CENTRALE  
LYON**

Rouge  
Centrale Lyon

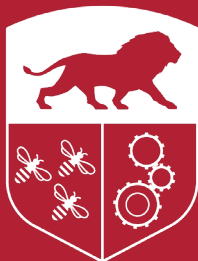
CMJN : 20, 100, 74, 13  
RVB : 178, 33, 51  
# b22133



**CENTRALE  
LYON**

Noir  
descendu

CMJN : 10, 10, 10, 96  
RVB : 37, 37, 37  
# 252525



**CENTRALE  
LYON**

Blanc

CMJN : 0, 0, 0, 0  
RVB : 255, 255, 255  
# ffffff

Ces couleurs s'appliquent également à toutes les autres déclinaisons du logo présentées plus tard dans la charte graphique.



# Logotype

## Utilisations sur fond de couleurs



### UTILISATION PRINCIPALE

Sur fond blanc ou clair (monochrome ou photographique), le logo rouge est utilisé.



### UTILISATIONS SECONDAIRES

Sur fond foncé (monochrome ou photographique), le logo blanc sera utilisé pour plus de lisibilité.

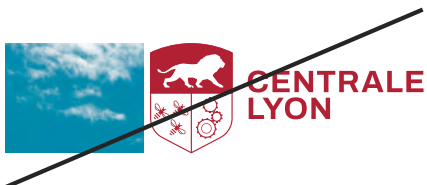
Par contraintes techniques ou par économie, le logo peut être utilisé en Noir descendu.



# Logotype

## Interdits

Respecter les zones de respiration



Ne pas étirer le logo



Une liste non exhaustive de ce qui est interdit est présentée ci-contre.

Il est à noter que le logo ne doit pas être déformé et que ses ingrédients ne peuvent être modifiés, ni dans leur couleur, ni dans leur forme, ni dans leur placement. Pour éviter toute erreur, consultez l'ensemble des règles définies dans ce guide graphique. Plus généralement, ce qui n'est pas présenté dans ce document est interdit.

Respecter les utilisations couleurs



Ne pas couper le logo



Respecter les utilisations couleurs



Ne pas appliquer d'effets sur le logo



Respecter les utilisations couleurs



Ne pas mettre en contour la typographie



Ne pas changer la typographie du logo



Ne pas incliner le logotype

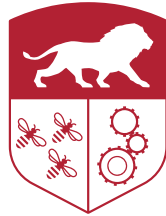


# Logotype

## Déclinaisons

Le logo peut aussi être utilisé avec la signature de marque.

La signature de marque présentée ci-contre est temporaire.



# CENTRALE LYON

L'école d'ingénieurs  
des grandes transitions

Une version du logo existe au format carré.

Elle est à utiliser exceptionnellement quand les contraintes d'un outil de communication le nécessitent, et avec l'accord de la direction de la communication.



# CENTRALE LYON

Une liberté d'utilisation est offerte : il est possible de faire vivre de manière éloignée le blason du logo à condition que la version complète du logo soit à proximité :

- dans un document d'édition, si le logo complet est présent sur la couverture, le blason seul pourra être présent sur les autres pages,
- sur les réseaux sociaux si le nom « Centrale Lyon » est à proximité.



# Logotype



Le logo est aussi amené à coexister avec d'autres logos. L'espace entre les deux logos est toujours équivalent à celui d'un blason, divisé en sa moitié par un trait de séparation rouge.



Ci-contre, lorsque Centrale Lyon est l'émettrice du partenariat.



Ci-contre, lorsque l'autre entité est émettrice du partenariat.

# Architecture de marque

